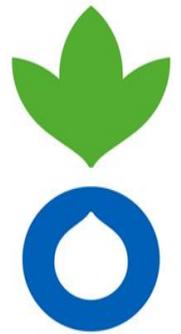


Bulletin trimestriel d'informations sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la wilaya du Guidimakha



MARS
AVRIL
MAI
2022

Bulletin N°8



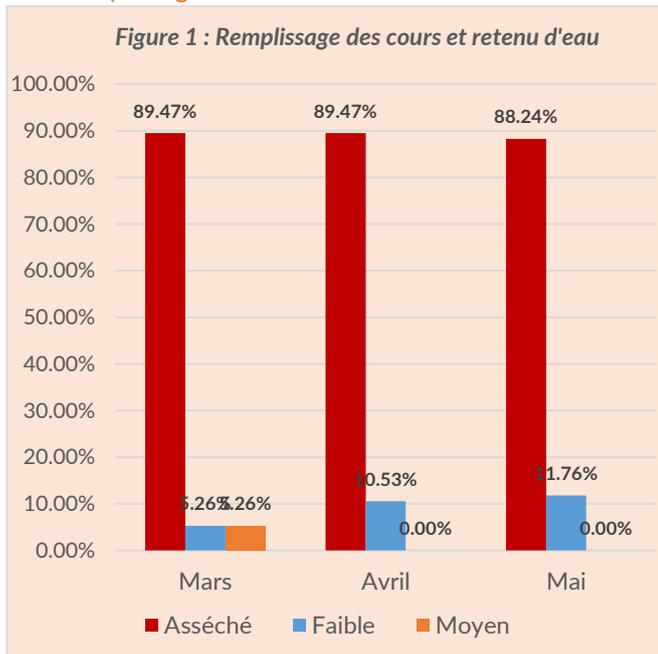
POINT SAILLANTS :

1. Hausse des prix des denrées alimentaires sur les marchés.
2. Déficit de pâturages exprimé par 76% des sites, toutefois l'état d'embonpoint des animaux est jugé moyen.
3. Assèchement des cours et retenus d'eau sur 89% sites même si, les conditions d'abreuvement restent satisfaisantes.
4. Bonne disponibilité des céréales consommées sur les marchés pour 78% des sites sentinelles.
5. Faible disponibilité du lait.
6. Carences alimentaires des animaux et cas suspects de maladies/ telles que la fièvre aphteuse, le botulisme, peste de petits ruminants, pasteurellose, avitaminose et parasitoses.

I. Agriculture

La période couverte (mars, avril et mai) est caractérisée par une soudure précoce et difficile dû à la mauvaise production de la campagne agricole passée. Selon les informations reçues des sites, il n'y a eu faible stock de propres récoltes cette campagne. A cela s'ajoute la guerre en Ukraine qui aggrave la situation de la flambée des prix des denrées de premières nécessités. Ces difficultés impactent directement les conditions de vies des ménages.

I.1 Remplissage des cours et retenus d'eau :



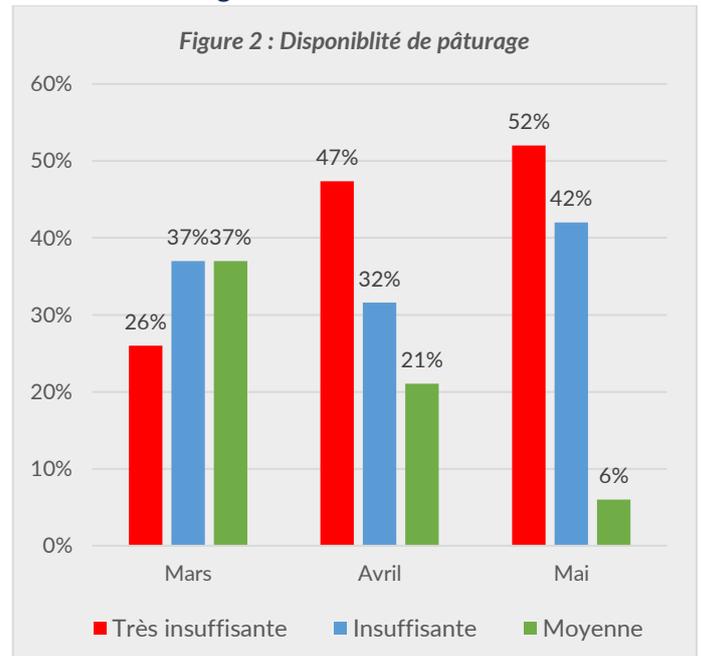
La plupart des sites sentinelles indiquent un assèchement des cours et retenues d'eau. Cet assèchement précoce des eaux de surface en cette période est dû essentiellement au faible remplissage de ces retenues lors de l'hivernage passé. Malgré la présence de certaines mares, ouvrages hydroagricoles et du fleuve Sénégal, près de 90% des sites indiquent un assèchement des retenues d'eau. Ainsi en cette période de l'année, seuls les sites situés sur le fleuve sont concernés par le faible taux de remplissage.

II. Elevage

II.1 Disponibilité de pâturage :

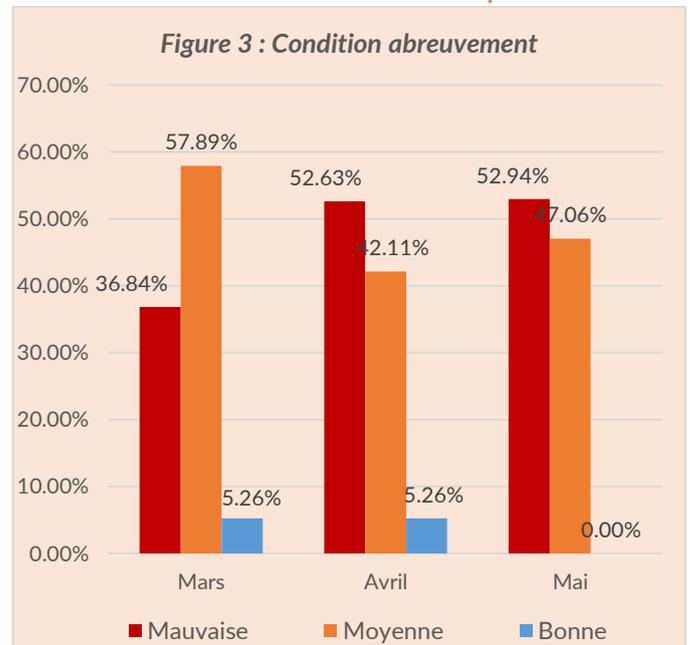
Comme l'indique le graphique ci-dessus (Figure 2), la disponibilité en pâturages diminue progressivement au fil des mois. Cette diminution s'explique en partie par la faible production de biomasse de l'année dernière à la suite de la

mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies durant l'hivernage 2021.



26% des sites sentinelles indiquent en mars une situation déficitaire de pâturages contre 47% en avril et 52% au mois de mai. L'ampleur de ce déficit de pâturages risque d'exacerber jusqu'à la prochaine saison de l'hivernage.

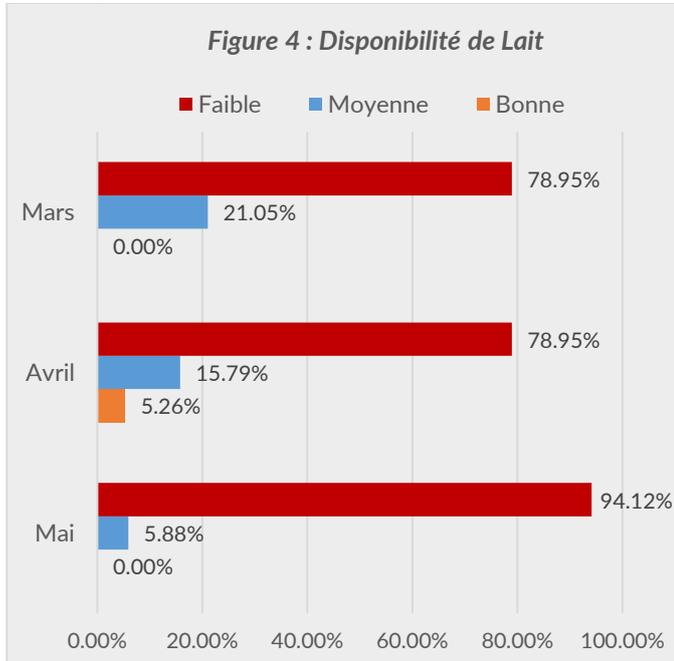
II.2 Condition d'abreuvement du cheptel :



Les conditions d'abreuvement des animaux se sont détériorées progressivement au cours de cette période comme l'indique la figure 3 ci-dessous. La majeure partie des sites sentinelles signalent que

les cours et retenus d'eaux de surfaces sont asséchés. Les éleveurs font désormais recours aux puits, forages et le fleuve pour l'abreuvement de leurs animaux.

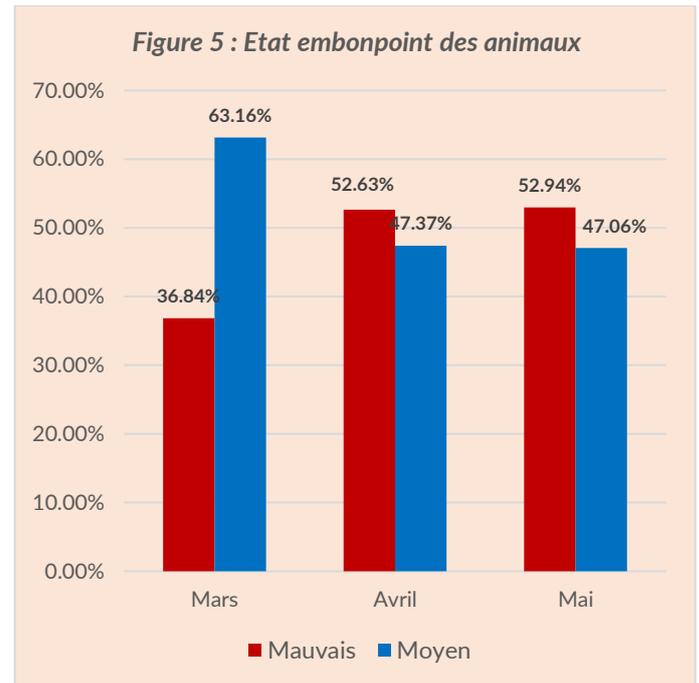
II.3 Disponibilité de lait :



Au cours de cette période (mars, avril et mai 2022) la disponibilité de lait est jugée faible au niveau de la plupart des sites. En effet aux cours des mois mars et avril, 78,95% des sites sentinelles communautaires signalent une faible disponibilité de lait. Cette situation a continué durant le mois de mai où plus de 94% des sites indiquent une faible disponibilité du lait. Selon les points focaux des sites, cette faible disponibilité est due au déficit de pâturage consécutif à la forte concentration des animaux qui n'ont pas pu transhumés vers le Mali à cause des affrontements entre les mouvements armés et l'armée régulière du Mali.

II.4 Etat embonpoint des animaux :

On observe durant la période que l'état d'embonpoint des animaux se dégrade de manière proportionnelle à la dégradation du niveau des pâturages. Selon les données des sites sentinelles, en mars, 36,84 % des sites signalent un mauvais état d'embonpoint des animaux contre 52,94% au mois de mai. Cette situation s'explique en partie par les mauvaises conditions générales d'élevages tout au long de cette période.



II.5 Situation santé animale :

Quant à la situation de la santé animale, elle est marquée par des cas suspects de maladies ou carences alimentaires des animaux telles que : la fièvre aphteuse, peste de petit ruminant, la pasteurellose, le botulisme, l'avitaminoses et des cas de parasitoses.

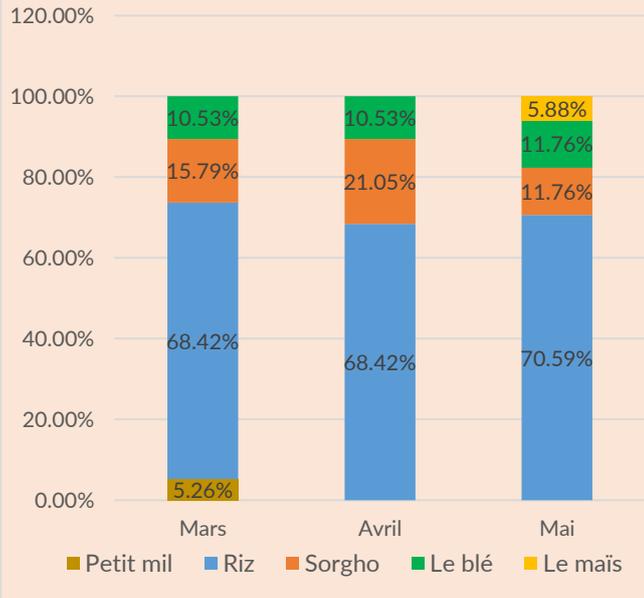
La Délégation Régionale de l'Elevage au Guidimakha a confirmé la présence de ces maladies lors de la session de validation des données.

III. Consommation alimentaires, disponibilités des marchés

III .1 Consommation alimentaire :

Il ressort des données remontées que les céréales les plus consommées par les communautés au cours de cette période sont respectivement le riz, suivi du sorgho et du blé. Le maïs et du petit mil sont faiblement consommés (Figure 6).

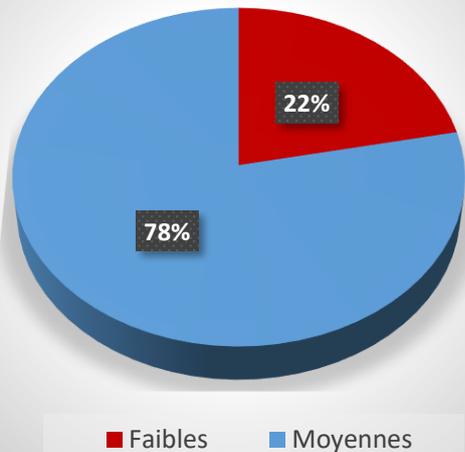
Figure 6 : Consommation alimentaire



La forte consommation de ces céréales reste liée à leur disponibilité sur les marchés et aux habitudes alimentaires des communautés dans la région.

III.2 Disponibilité alimentaire :

Figure 7 : Disponibilité alimentaire



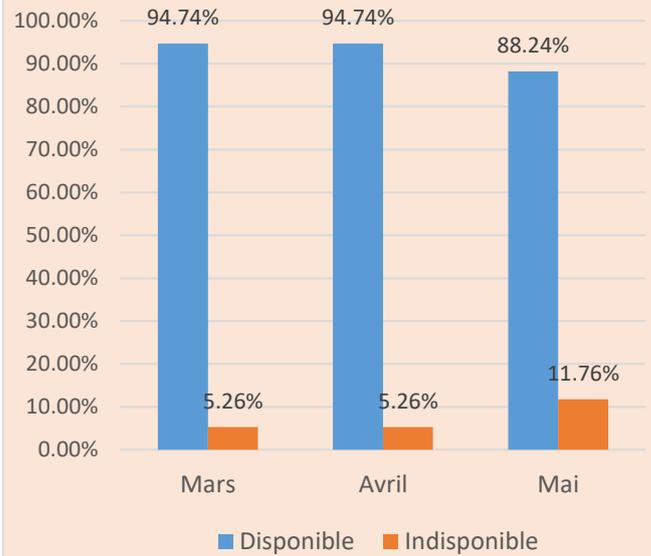
Malgré la faible production agricole de l'année et la perturbation des flux commerciaux avec les pays voisins, on note une disponibilité moyenne des céréales au niveau des marchés.

Au regard du graphique ci-dessus (Figure 7), 78% des sites indiquent que les denrées alimentaires sont disponibles sur les marchés contre 22% qui jugent d'une disponibilité faible. Cette information est confirmée les services techniques.

Au niveau du Guidimakha, la Délégation régionale du CSA dispose de 85 boutiques TEMWINE du CSA qui assure en partie l'approvisionnement des ménages en denrées alimentaires à des prix subventionnés.

III.3 Disponibilité de la viande bovine :

Figure 8 : Disponibilité viande bovine

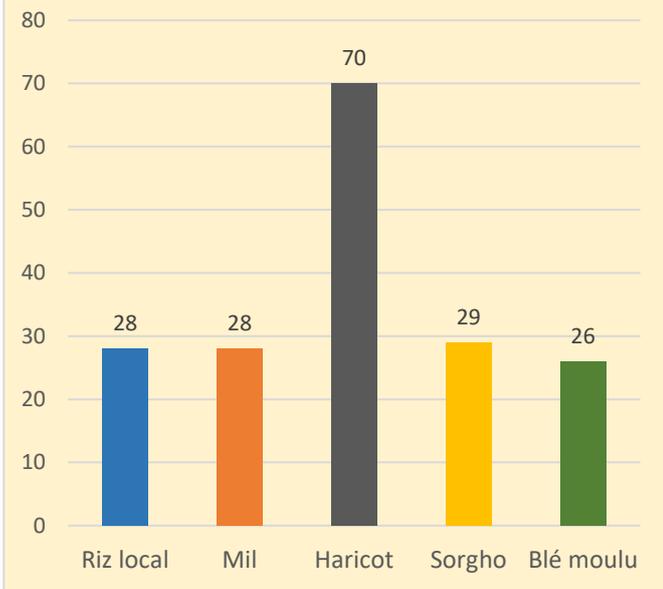


La viande bovine est disponible sur les marchés pour 94 % des sites en mars et avril. Pendant ces 2 mois, seulement 5,26% trouve que ce produit est indisponible. En revanche, au mois de mai, 88,24% évoquent la disponibilité de la viande de bœuf, ce qui signifie une légère baisse de sa disponibilité sur les marchés.

III.4 Prix des marchés :

Comme l'indique la figure 9 ci-dessous, les prix des denrées alimentaires sont toujours en hausse au niveau des marchés. Le prix moyen du kilogramme de riz local est de 28 MRU, le mil 28 MRU également, le haricot 70 MRU, le sorgho 29 MRU et le blé moulu 26 MRU. Selon les communautés, la cherté des céréales au niveau des marchés se traduit par le recours aux stratégies d'adaptation comme la réduction de la qualité des repas consommés.

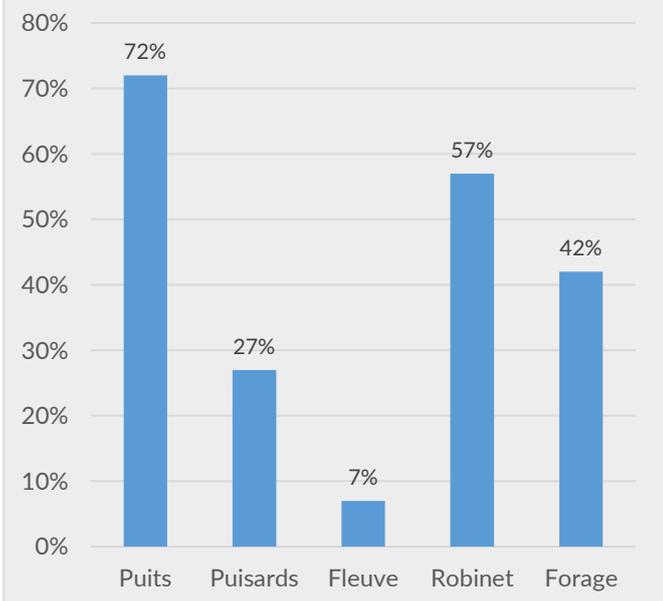
Figure 9 :Prix des céréales



III.5 Sources d'eau consommée :

Bien que bon nombre de sites disposent de forages, l'eau des puits reste la plus consommée par les ménages selon les données recueillies.

Figure 9 :Sources d'eau consommée



La lecture du graphique ci-dessus montre les puits sont les sources d'eau les plus utilisées suivies des robinets. Selon la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), 85% des sites sentinelles disposent des forages (18 sites/21). La forte consommation de l'eau de puits pourra s'expliquer par le prix élevé de l'eau de forage, le faible rendement de certains systèmes et les pannes au niveau des certaines pompes.

IV. Nutritions :

Dans le cadre de la nutrition, selon les données collectées au niveau des sites, les communautés fréquentent les structures des prises en charge de la malnutrition à hauteur de plus 90% des sites. Selon les mêmes données, il y'a un bon maillage dans la région en centre de prise en charge de la malnutrition où, seulement environ 4% des sites se situent au-delà de 10Km des structures de santé. De l'avis des services compétentes la Direction Régionale de la Santé la situation nutritionnelle dans la Wilaya se présente comme suit :

Mois	Admis	Guéris	Décès	Abandons	Non répondants
Mars	222	294	00	06	01
Avril	120	141	00	02	02
Mai	301	158	00	03	01

Source DRS Guidimakha

Admis : Un enfant atteint de la malnutrition aigüe sévère, nouvellement admis dans le programme de prise en charge.

Réadmis : Une réadmission est définie comme un abandon qui revient soit au programme de PEC MAS, soit au CRENI afin de finir son traitement après une absence de moins de 2 mois.

Guéris : est défini comme un patient atteignant les critères de sortie du programme de prise en charge MAS.

Abandons : Un « abandon-confirmé » est défini comme un patient absent pendant deux pesées consécutives (14 jours en CRENAS et 2 jours en CRENI), sans qu'il y ait eu de négociations ou arrangements avec le personnel de santé et sans être officiellement déchargé.

Décès : est défini comme un patient qui décède durant son séjour dans le programme de prise en charge MAS après avoir reçu son Numéro-MAS.

Non répondants : est défini comme un patient pris en charge soit par le CRENI, soit par le CRENAS, qui remplit les critères d'échecs de réponse au traitement selon le protocole PCIMAS et ne répond au traitement soit parce que l'accompagnant refuse d'aller au CRENI ou refuse d'être référé dans un

hôpital secondaire (service de pédiatrie) afin d'assurer sa prise en charge. Il faut alors le décharger comme non réponse.

Source : Protocole national de prise en charge de malnutrition aigue, V2011 en vigueur en Mauritanie.

Ci-dessous les informations relatives aux maladies hydriques :

Mois	Diarrhée sanglante ou dysenterie	Diarrhée Simple	Fièvre de la vallée du rift	Paludisme
Mars	110	1065	00	85
Avril	79	877	00	28
Mai	85	889	00	69

Source : DRS Guidimakha

En ce qui concerne la distance entre le village et le centre de prise en charge de la malnutrition :

- ✓ 63% des sites sont à une distance inférieure à 5km.
- ✓ 22% des sites sont à une distance entre 5 et 10km.
- ✓ 4% des sites sont une distance entre 10 et 15 km.
- ✓ 2% des sites sont à une distance supérieure à 15km.

V. Faits Marquants

Au cours de cette période, aucun faits exceptionnels marquants n'a été signalés par les sites sentinelles. Cependant,

A noter toutefois que quelques sites sentinelles ont reçu une assistance humanitaire, il s'agit de :

- ✓ 16% ayant reçu une assistance en vivre.
- ✓ 19% des sites ayant bénéficié d'une assistance en cash.
- ✓ 38% des sites ayant eu accès aux boutiques TEMWIN du CSA.
- ✓ 6% ont reçu une assistance en produits vétérinaires
- ✓ 19% ont reçu une assistance en kits hygiènes.

VI. Recommandations :

A l'issue de l'analyse des données, des recommandations ont été mentionnées :

- ❖ Poursuite de l'approvisionnement des boutiques TEMWIN du CSA en denrées de première nécessité à des prix subventionné ;
- ❖ Renforcer l'approvisionnement les centres de prise en charge de la malnutrition en créant des CRENAM ;
- ❖ Maintenir l'assistance aux ménages vulnérables en vivres et/ou en cash transfert.
- ❖ Sensibiliser les populations sur l'utilisation d'eau potable et le traitement des eaux de puit ;
- ❖ Mettre en place des banques de céréales ;
- ❖ Mettre à la disposition des agriculteurs des semences certifiées et à temps opportun ;
- ❖ Encourager les populations locales à pratiquer le maraîchage.
- ❖ Renforcer les capacités des populations locales sur la transformation et la valorisation des produits locaux.
- ❖ Encourager les techniques de conservation et de restauration des eaux et des sols ;

Bulletin d'informations N°08 pour le trimestre mars - avril et mai 2022. Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Guidimakha avec l'appui d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie. Les données ont été collectées pendant trois par des comités de sites sentinelles communautaires.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

Mohamed Mahmoud Ely Délégué, Régional du CSA à Sélilaby, Tél : 46.45.10.66 , rimedely@gmail.com

Bennahy Mbeirick Belkheir, Chef de projet DRR Flyng à Action contre la faim à Sélilaby, 44.05.59.43, bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org

Thierno Camara, gestionnaire d'information DRR à Action Contre la Faim Tél 44.02.74.40, tcamara@mr.acfspain.org

Nouhoum Sidibé Responsable Programme Prévention Résilience à Action contre la Faim, Tel : 41.93.22.60 nsidibe@mr.acfspan.org